

**DECISION PORTANT SIGNATURE DES CONTRATS POUR LA
PROGRAMMATION CULTURELLE DE LA MEDIATHEQUE DE FEVRIER A MAI
2023**

Adm N° 2023- 08

Le Maire de MOISSAC,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément l'alinéa 4°,

Considérant la nécessité pour la Médiathèque municipale de permettre un bon déroulement de programmation de son action culturelle de février à mai 2023

DECIDE

ARTICLE 1 – OBJET ET COUT

Programmation de l'action culturelle de la médiathèque de février à mai 2023, pour signature des contrats :

DATE EVENEMENT	INTERVENANTS	CACHET	LIEU
Mercredi 22 février	Atelier créatif Figurines d'El Dorado Editions Salmantina 24b place Roger Darniche 33580 MONSEGUR	314 €	Médiathèque
Samedi 15 avril	Conférence autour de la biodynamie Association Terre de Ressources 82 36 rue du Pré Bénais 82000 MONTAUBAN	0 €	Médiathèque
Samedi 22 avril	Atelier d'initiation au Stop Motion Omergraphie 21 rue d'Angerville 32000 AUCH	747,75 €	Médiathèque
Samedi 6 mai	Atelier de calligraphie contemporaine Bruno Riboulot 4 petite rue du Palais 82340 AUVILLAR	300 €	Médiathèque
Samedi 13 mai	Atelier de calligraphie japonaise Association Culture japonaise Wakaba 5 rue de la Nauze 31780 CASTELGINEST	350 €	Médiathèque

ARTICLE 2 - FORMALITE

La présente décision sera publiée selon les conditions de forme fixées par les textes en vigueur.

ARTICLE 3 – APPLICATION

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de CASTELSARRASIN.

Fait à MOISSAC, le 09 Février 2023

Le Maire,

Romain LOPEZ

